

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 38/2019 Semaine du 24 octobre au 31 octobre 2019

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Pharmacie GAGNAIRE à Olliergues

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Pélissier - Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS: 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

ADMR-ABRI, 11 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

RAMPE Thiers Dore et Montagne - Antenne de Courpière - 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

Permanences : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

Ateliers d'éveil sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

● **Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les lers mercredis/mois, de 13h à 15h et les 3^{èmes} mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 de 8h30 à 11h30** CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30

OPHIS :- 1^{er} mardi de chaque mois de 10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. Tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

● **Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare**

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 - Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1^{er}, 4^{ème} vendredi à partir de 8h30 et le 2^{ème} vendredi à partir de 13h30.

● **CARSAT Auvergne :** contact téléphonique au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● **CIMETIERE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos condoléances à la famille de :

- Gérard RAVOUX décédé le 11 octobre 2019

- Etienne DICHAMPT veuve PIREYRE décédée le 13 octobre 2019

- Jean-Pierre MARTHOUREY décédé le 14 octobre 2019

● **CONSEIL MUNICIPAL DU 30/09/2019 : RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE (1ère partie)**

Voici l'intervention du Maire :

« A l'occasion de cette présentation, Tony BERNARD, Président de la Communauté de Communes, a proposé de venir échanger avec le Conseil Municipal. Le Bureau Municipal a souhaité répondre favorablement à cette proposition.

Depuis la loi Notre, les Communes et les Communautés sont contraintes de se répartir certaines compétences et aussi de recalculer leurs dispositifs fiscaux et financiers en fonction de la pénurie dans laquelle l'État nous place.

Nous étions opposés à ces grandes communautés qui éloignent les citoyens des centres de décision et qui n'apporteront pas d'économies comme on a essayé de nous les présenter lorsqu'on nous les a imposées.

Aujourd'hui les Communautés de Communes et les Communes traversent les mêmes orages :

- Des tâches nouvelles non compensées par l'État ;
- Un quasi arrêt des contrats aidés ;
- Un siphonage des budgets de nos principaux financeurs ou investisseurs publics (Départements, Agences de l'Eau, Offices HLM...);
- Et surtout la baisse des dotations et le désengagement de l'État de l'aide à la construction sociale et des principaux services publics qu'il assurait auparavant.

Face à cela nous faisons de notre mieux au Conseil Communautaire pour préparer l'outil de gestion de demain qu'est la Communauté avec principalement :

- L'achat et le réaménagement du siège à Thiers,
- Le projet mobilité,
- Et surtout le futur centre aquatique, projet parfois critiqué, mais que nous soutenons parce qu'il répond à un besoin communautaire du grand bassin de vie auquel nous appartenons.

Je salue aussi le gros investissement de la Communauté de Communes pour réaménager le barrage du Lac d'Aubusson et y conserver le droit d'eau indispensable à la pérennité de cette base de loisirs qui, si elle n'est pas implantée à Courpière, reste un équipement communautaire de proximité, très apprécié et très fréquenté des Courpiérois.

En revanche, je profite de ce moment de proximité du Conseil Municipal avec le Président de TDM, pour rappeler les désaccords que j'ai exprimés au Bureau Communautaire et à la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) : nous vivons mal les brusques et lourds transferts d'équipements communautaires et des dettes qui les accompagnent logiquement aux premiers janvier 2018 et janvier 2019 !

Ce malaise a trois raisons :

- 1 - Ces transferts sont trop nombreux et trop concentrés dans le temps. Essentiellement la Poste centrale, la gendarmerie et ses logements, deux gymnases, deux écoles et leurs logements de fonction vacants.
- 2- Certains sont en mauvais état : la gendarmerie et ses logements, les logements des écoles, les gymnases et un en particulier.
- 3 - et aussi parce que la CLECT, au moment de l'évaluation des attributions de compensation n'a pas entendu cette réalité de l'accumulation des transferts (parmi les autres petites communes, aucune n'est autant impactée), de l'état de ce patrimoine bâtiminaire, au regard des normes à respecter, et des prescriptions des commissions de sécurité à honorer.

(suite page 2)

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous .

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : Boussuge J. Chalus N.

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillierat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat,

Xavier Gosse, Eric Boissadie,

Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro :

les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers

Départementaux a lieu : Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N°
d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h

Mercredi et vendredi : 14h—18h

Samedi 10h-12h

CCAS

lundi , mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et
de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée
ainsi que tous les matins
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● CONSEIL MUNICIPAL DU 30/09/2019 : RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE (Suite)

Ma demande argumentée de revoyure n'a pas été prise en compte. Même si nous avons conscience que la neutralité budgétaire des transferts est un défi, nous estimons que la notion de solidarité communautaire n'a pas joué suffisamment du point de vue du conseil municipal de Courpière. Notre rencontre est l'occasion pour les conseillers d'échanger avec le Président de la Communauté sur ce point. »

A la suite de quoi, Bernard PFEIFFER a renchéri en parlant des observations faites en commission de sécurité à propos des installations électriques de l'école maternelle et du devis de mise en conformité s'élevant à 56 211 € HT en 2015 et jamais mis en œuvre depuis par la Communauté. Jeannine SUAREZ a souligné le défaut communautaire d'entretien des gymnases. Mohammed OULABBI a demandé pourquoi les EHPAD de la Montagne Thiernoise étaient communautaires et pas celui de Courpière.

Les réponses du président de la Communauté de Communes paraîtront dans un prochain numéro.

● LES GRANDS MARIAGES ET LES GRANDES FETES PRIVÉES

Suite aux nuisances survenues courant 2019, sera soumis à la décision du prochain Conseil Municipal (le 25 novembre 2019), l'éventuel arrêt à partir du 1^{er} janvier 2020 des locations de grandes salles (salle d'animation et grande salle de l'espace Coubertin) pour les réunions et fêtes de familles extérieures à Courpière.

La Municipalité

● DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN CATASTROPHE NATURELLE SUITE A LA SÉCHERESSE DES ANNÉES 2018 - 2019

La Commune va demander le classement en catastrophe naturelle séparément pour 2018 et 2019. Il faut savoir que les demandes qui ont été déposées pour l'année 2019 ne seront instruites par le Ministère de l'Intérieur qu'après consolidation et transmission du rapport annuel de Météo-France, soit à compter du printemps 2020.

● TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Le SIAEP de la Dore va procéder à des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable au niveau de la rue Antoine Gardette. L'entreprise SCIE réalisera ces travaux à compter du lundi 4 novembre 2019 pour une durée d'environ 2 semaines.

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - HANDICAP

GARDE D'ENFANT

Les parents qui bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) seront désormais mieux accompagnés pour l'embauche d'une assistante maternelle ou garde à domicile. Le montant du Cmg (complément libre choix de mode de garde) sera, en effet, augmenté au 1er novembre.

C'est un coup de pouce pour les parents dont l'un des enfants est en situation de handicap.

A compter du 1er novembre, le plafond du complément de libre choix du mode de garde (Cmg) augmentera de 30 % pour les familles bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh).

Cette mesure, issue du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (Plfss) de 2018, a pour objectif « de favoriser la garde de tout-petits en situation de handicap et reconnaître le surcoût que peut représenter cette garde, et ainsi d'assurer un meilleur revenu aux assistantes maternelles »

Le Cmg est une aide financière créée pour alléger les dépenses liées à la garde de votre enfant de moins de 6 ans. Lors de l'embauche d'une assistante maternelle agréée, ou d'une garde d'enfant à domicile, le Cmg vous permet de réduire les frais, chaque mois, en couvrant une partie du salaire que vous versez à votre nounou. Son montant varie fortement en fonction du mode d'accueil que vous choisissez, du nombre d'enfants que vous faites garder et de vos ressources.

Pour savoir si vous avez droit au Cmg, connectez-vous sur le site caf.fr pour effectuer une simulation en ligne. Si vous êtes déjà allocataire, rendez-vous directement dans votre espace « Mon Compte ».

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Exposition « Les mangas »

Du vendredi 25 octobre au mardi 26 novembre 2019

Tout public – Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Renseignements : 04 73 51 29 55



● REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Le 13 novembre 2019 à 09h00, au cimetière de Courpière, il sera procédé au constat d'abandon de 54 concessions situées dans les allées 01 et 21 – liste complète affichée au cimetière et à la Mairie.

Toute personne concernée est invitée à y assister ou à se faire représenter.

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La permanence de Courpière est fermée du 21 au 31 octobre 2019.

Les allocataires peuvent accéder à des informations concernant leur dossier ou effectuer de nombreuses démarches, sans avoir à se déplacer, avec le site www.caf.fr.

Il est possible de contacter la caisse au **0 810 25 63 10 24h/24** et **7 jours/7** pour des informations générales et de 9h à 12h et de 13h à 16h30 pour contacter un agent.

Infos Associatives

● SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire recherche un local à louer de 100 m2 environ.

Contactez Monsieur MOUTARDE au : 06.68.19.08.05

● COMITÉ D'ANIMATION DE COURPIÈRE

La Réunion de préparation du TÉLÉTHON aura lieu **le vendredi 25 octobre à 19h au local du CAC.**

Merci aux associations et particuliers qui souhaitent participer de prendre contact au 06 71 39 31 73

● ASSOCIATION ARC-EN-CIEL

Le gagnant du tableau de la tombola est Madame Danielle FAYOLLE. Merci à ceux et à celles qui ont participé et qui sont venus admirer l'exposition d'automne de l'association.

● SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique de Courpière
vous invite à son repas de la solidarité
Dimanche 17 novembre 2019
à 12h00

(Salle d'animation de Courpière – Place de la Victoire)

Menu : Assiette de charcuterie d'Auvergne – Coq au vin accompagné de son riz – Fromage – Pompe aux pommes – Café

Animation musicale – tombola

Réservez dès maintenant : 20 euros pour les adultes, 10 euros pour les enfants (6 à 12 ans) en téléphonant au 04 73 51 26 84 ou en contactant un membre de l'équipe.

● ÉCURIE CHIGNORE COURPIÈRE

L'ÉCURIE CHIGNORE COURPIÈRE et l'ASA DÔME-FOREZ organisent

Le 25 et 26 octobre 2019

Le 50^{ème} RALLYE NATIONAL des MONTS DÔME

Coups de France des Rallyes

Départ à 08h30 et arrivée à 17h00 au pré de la Foire à Thiers.

2 spéciales :

ES 1-3-5 : les Marteaux – Chossière (0H58- 12h43- 15h33)

Zones Publiques Obligatoires pour les spectateurs : Saint Agathe Carrefour D102 x D131A (Place de l'Église), Carrefour D131 x D7 (Pré à droite au-dessus du Pont)

ES 2-4-6 : Le Trévy – Augerolles (09h36- 13h21-16h11)

Zones Publiques Obligatoires pour les spectateurs : Carrefour D41 x D102 (Pré en surplomb), les Mines Carrefour D102 x D97, Olmet Carrefour D313 x D45

Vérifications, Assistance, Regroupement des véhicules de Courses et de la Ballade, et Village 50^{ème} anniversaire au Pré de la Foire à Thiers.

Renseignements sur www.asadomeforez.com et sur Facebook

Infos Diverses

● MESSES

Samedi 26 octobre – 18h30 à Néronde-sur-Dore
Dimanche 27 octobre – 11h00 à Courpière

● A SAVOIR

- Les magasins **PRIVAT** « Boulangerie la Farinière » et « Boulangerie le Fournil de la Dore » seront fermés du lundi 21 octobre au dimanche 27 octobre 2019. Réouverture le lundi 28 octobre 2019.

- Le **Restaurant Pizzeria « les Seychelles »** sera en congés jusqu'au mardi 5 novembre 2019. Réouverture le mercredi 6 novembre à 12h.

● LOCATIONS

Depuis le vendredi 12 avril, pour les immeubles concernés par le permis de louer, **seules les annonces ayant obtenu l'accord pourront être publiées.**

- **F3 – 80 m2** – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Etat neuf – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – cave - place de parking privé dans parc fermé – Etat neuf - Libre.
Tél. : 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

Studio 30 m2 en duplex – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Etat neuf – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – place de parking privé dans parc – Libre de suite .
Tel. : 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

F2 - 41m2 -centre ville, refait à neuf, SDB et WC, séjour avec petit coin cuisine, chambre, petit balcon. Loyer mensuel : 330 euros et 10 euros de charge. Tel : 06 81 76 38 59

LOCATIONS OPHIS - 04 73 41 16 16

Résidence Pré de l'Hospice 1 : Appartement type 4 de 75m² au 4^{ème} étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible de suite. Chauffage collectif. Loyer 472.61€ charges comprises.

Résidence Pré de l'Hospice 2 : Appartement type 4 de 91m² au 2^{ème} étage. Logement disponible fin décembre. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 566.38€ charges comprises.

Résidence Les Rioux : Appartement type 3 bis de 71m² au 2^{ème} étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 394.58€ charges comprises.

Appartement type 4 de 71m² au 1^{er} étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 394.58€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

● CLASSES 65 ET 66 - COURPIERE ET SES ENVIRONS

Comme chaque année, nous vous proposons de nous retrouver pour un repas dansant aux Arcades de Barjavelle **le dimanche 17 novembre à 11h45.**

Le prix du repas est fixé à **36 €**: Apéritif, vins et café compris).
Les conjoints sont cordialement invité(e)s.

Merci de confirmer votre présence auprès de :

Pierrette BEAUD au 06 78 46 32 43 ou Denise PEREZ au 06 81 83 97 79
avant le 3 novembre 2019.

Sport

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

Résultat du Week-end :

-U18 D3 : Vertaizon-Bouzel 4 / USC 6

-Seniors D2: Ambert 4 / USC 5

-Seniors D3: Cunlhat 0 / USC 3

Prochain Week-end :

Dimanche 27 Octobre : Coupe G. Faure - Job / USC à 14h30 au Stade Roger Mourlevat

● COURPIÈRE CINÉMA – LE REX



AU NOM DE LA TERRE – France 2019 – Drame – 1H43

Projection – Débat avec Solidarité Paysans

Un événement replonge brutalement Thomas dans le drame de sa jeunesse. Son père, Pierre, meurt dans ses bras. Il est temps pour ce fils d'agriculteur d'affronter son passé, le lourd héritage de la terre.

Séance :

Jeudi 24 octobre – 20h30

ALICE ET LE MAIRE – France 2019 – Comédie dramatique – 1h43

Le maire de Lyon va mal. Il n'a plus une seule idée.

Après trente ans de vie politique, il se sent complètement vide.

Séance :

Samedi 26 octobre – 17h30

TROIS JOURS ET UNE VIE – France 2019 – Drame, Thriller – 2h

Un enfant vient de disparaître. La suspicion qui touche tour à tour plusieurs villageois porte rapidement la communauté à incandescence.

Séances :

Vendredi 25 octobre – 20h30

Lundi 28 octobre – 20h30

AD ASTRA – USA 2019 – Science fiction, Drame – 2h04

L'astronaute Roy McBride s'aventure jusqu'aux confins du système solaire à la recherche de son père disparu et pour résoudre un mystère qui menace la survie de notre planète.

Séances :

Samedi 26 octobre – 20h30

Dimanche 27 octobre – 17h30

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit